

+ 0,01 : miroir aux alouettes !

Lors de cette CAP locale des agents d'administration, 5 recours en notation étaient examinés. Sur ces 5 recours, 4 concernaient des agents notés à + 0,01, le dernier concernant une personne évaluée en zone neutre. Pour 3 des 5 dossiers, le recours concernait à la fois la note chiffrée et les appréciations.

+ 0,01, officiellement, pour la DG, c'est une « note d'encouragement » ... Dans les faits, comme le prouvent les 5 recours examinés ce jour, c'est une « note d'attente » qui peut d'ailleurs, à ce titre, se répéter plusieurs années de suite !

SUD Trésor a réaffirmé qu'il était totalement absurde d'imaginer que, pour faire tourner nos services, il y avait a priori 20 % d'agents très bons voire excellents, 30 % de bons agents et environ 50 % d'agents « neutres » (invisibles ?) qui se contentent juste de faire ce que leur hiérarchie leur demande. Comment imaginer, sous la pression des objectifs et avec la dégradation généralisée des conditions de travail, qu'il puisse en être ainsi ? La très large majorité de nos collègues contribue aujourd'hui à ce que fonctionne au mieux notre service public dont les moyens sont pourtant régulièrement amputés. C'est donc bel et bien une logique budgétaire qui prévaut, logique que ne méconnaît pas notre direction locale.

Cette logique amène l'administration à ignorer parfois les efforts particuliers fournis par certains agents dans un contexte rendu délicat (problème d'effectifs récurrents dans un poste ou un service). Au notateur de 1^{er} degré d'apprendre à être « *dithyrambique* » : paradoxalement, les phrases les plus courtes et les plus claires ne sont pas forcément les plus parlantes ...

Derrière le + 0,01 se dissimule également à l'occasion une évaluation qui n'a guère à voir avec l'encouragement. Le tableau synoptique a beau progresser, les a priori n'en sont pas moins là et le rapport du chef de poste le confirme au besoin, pouvant même adopter une forme « *inquisitoriale* » avec une « *enquête* » remontant parfois jusqu'à 10 ans en arrière. Sur ce point, nous tenons à souligner la volonté du TPG de ne pas entrer dans une telle logique, considérant qu'il y a « *un temps pour tout* » et qu'existe le « *droit à l'oubli* ». Et tel sera, a-t-il indiqué, son message aux notateurs de 1^{er} degré concernés qui doivent savoir prendre en compte, au delà des a priori, les perspectives d'amélioration de chacun(e).

C'est si vrai qu'un agent à temps partiel, avec aménagement de son temps de travail dans le cadre de ses horaires variables, peut se retrouver la victime d'une appréciation qui, après plusieurs années de notes d'encouragement, prétend justifier une absence totale d'évolution de note. A la clé, une réorganisation d'un service par un chef de poste niant les besoins nécessaires à l'efficacité de ce dernier et induisant, selon le terme même du TPG, un « *empoisonnement* » de la situation entre agent noté et notateur.

Note d'attente, le + 0,01 l'est également lorsqu'un agent, dans le cadre d'une mobilité imposée par une restructuration, exerce une mission transitoire dans un service qu'il finit par rejoindre en 2008. Cette mission menée à bien avec intérêt et abnégation ne semblait pourtant pas justifier une réduction d'ancienneté aux yeux du notateur de 1^{er} degré, chef du service en question, qui attendait de pouvoir apprécier l'agent sur les connaissances générales exigées au sein de son service. La direction locale a été dans notre sens en proposant une augmentation de note à + 0,02, adoptée par la CAP. Elle a proposé la même augmentation pour un agent soutenu par son chef de poste dénonçant la politique des quotas.

SUD Trésor s'est attaché à défendre l'ensemble des recours présentés par les agents à l'occasion de cette CAP et a voté dans le sens de leurs intérêts, demandant au besoin un vote séparé sur la note, la modification de l'appréciation du notateur final et la demande d'un avis de la CAP en faveur d'une réécriture du compte-rendu d'évaluation ainsi que le prévoit l'instruction. Le remplacement programmé de l'évaluation-notation par la seule évaluation doit vous conduire d'ores et déjà à la plus grande vigilance dans la relecture de ces comptes-rendus à l'occasion de leur prise de connaissance et de leur signature.

**LA CAP LOCALE EST UNE ETAPE, LA CAP CENTRALE EN EST UNE AUTRE AU BESOIN.
N'HESITEZ PAS A NOUS CONTACTER.**

Vos élus SUD Trésor en CAP locale :

Patrice LAURRIN, titulaire
☎ : 03.87.38.68.59. ou 06.81.19.69.29.

Pascale WEISSE-ROY, suppléante
☎ : 03.87.39.71.73.

Vos élus SUD Trésor en CAP centrales :

Catégorie C : Patrice LAURRIN (57) : 03.87.38.68.59.
Jacky LE SAUSSE (19) : 05.55.29.96.00.

Catégorie B : Yannick FISSIER (66) : 04 68 62 30 46.
Nathalie CHAUBET (30) : 04 66 38 47 09.